



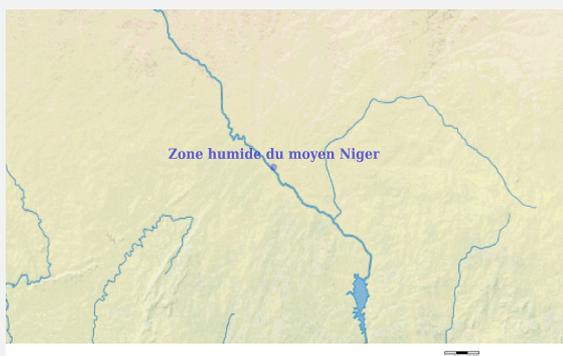
Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 avril 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2005

Niger

Zone humide du moyen Niger



Date d'inscription	17 juin 2001
Site numéro	1073
Coordonnées	12°07'43"N 03°11'07"E
Superficie	52 180,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La zone humide est située dans le Département de Gaya (52 180 ha, 3°13' de longitude Est et 12°04' latitude Nord), le village d'Albarkaizé est situé aux abords de la plaine d'inondation. Le site est localisé sur la rive gauche du fleuve Niger, et s'étend sur environ 100 km de Kouassi à Dolé. Il est constitué par le fleuve Niger et ses plaines d'inondation, des mares permanentes et semi-permanentes situées dans la plaine et de l'affluent Walwal. La zone humide du moyen Niger est une zone transfrontière partagée par le Bénin, le Niger et le Nigéria. Elle est constituée d'une plaine d'inondation insulaire formée entre le lit majeur du fleuve Niger servant dans cette zone de frontière entre le Niger et le Bénin, et un bras à régime temporaire du côté intérieur nigérien (Walwal) dont la zone d'épandage en période de hautes eaux qui englobe toutes les mares. La particularité de toute cette étendue est qu'elle constitue un habitat unique dans toute la zone, exclusivement fait de deux espèces végétales naturelles dominantes : *Echinochloa stagnina* qui est une plante fourragère de qualité et *Anthephora nigritana* qui est une herbacée coriace servant d'habitat pour des milliers d'oiseaux d'eau durant la période d'étiage, et de pâturage après brûlis pour le bétail pendant la période de soudure. La pêche constitue également une activité importante dans la zone humide.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALI OMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Réserves
Adresse postale	BP 578, Niamey, Niger
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Zone humide du moyen Niger
-------------------------------------------------	----------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Ce site est situé dans la partie Sud-Est du pays

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Falmey
----------------------------------------------------------------	--------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Albarkaizé
---------------------------------------------------------------------	------------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

FDR pour le Site n° 1073, Zone humide du moyen Niger, Niger

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Sud Niger

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

La zone humide du moyen Niger est une zone transfrontière partagée entre le Bénin, le Niger et le Nigéria. Elle est constituée d'une plaine d'inondation insulaire formée entre le lit majeur du fleuve Niger servant dans cette zone de frontière entre le Niger et le Bénin, et un bras à régime temporaire du côté intérieur nigérien (Walwal) dont la zone d'épandage en période de hautes eaux englobe toutes les mares dite "du moyen Niger". La particularité de toute cette étendue est qu'elle constitue un habitat unique dans toute la zone, exclusivement fait de deux espèces végétales naturelles dominantes : - Echinochloa stagnina qui est une plante fourragère de qualité ; - et Anthephora nigritana qui est une herbacée coriace servant d'habitat pour des milliers d'oiseaux d'eau durant la période d'étiage, et de pâturage après brûlis pour le bétail pendant la période de soudure.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Hyphaene thebaica</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Anas querquedula</i> 	sarcelle d'été	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Dendrocygna viduata</i> 	Dendrocygne veuf	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Egretta garzetta</i> 	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Philomachus pugnax</i> 	combatant varié; Combattant varié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Plectropterus gambensis</i> 	Oie-armée de Gambie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Sarkidiornis melanotos</i> 	Canard à bosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Zone des Ronorais	<input checked="" type="checkbox"/>		

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les habitats constitutifs de cette zone sont variables en fonction de la période de l'année. En période de crue, trois types d'habitat distincts sont observés :

- En bordure de la plaine d'inondation, un habitat boisé peuplé principalement de MIMOSA pigra sert de refuge à plusieurs espèces animales ;
- La plaine d'inondation elle-même comprenant des mares peu étendues, permanentes et semi permanentes couvertes de nénuphars et de vastes étendues de couvertures herbeuses composés principalement de : ECHINOCHLOA et de ANTHEPHORA baignant dans une eau à faible profondeur (20 à 30 cm) ;
- Et les cours d'eau permanents et semi permanents du fleuve souvent recouvert de jacinthe d'eau.

En période d'étiage, le couvert végétal se réduit considérablement laissant place à quelques petites mares et à des touffes d'ANTHEPHORA.

La plaine est en ce moment occupée par des cultures vivrières de décrue cultivées par les populations en parcelles maîtrisables. Les principales cultures sont le riz, le sorgho, le maïs et le manioc pour l'alimentation humaine, et ECHINOCHLOA stagnina pour le bétail.

Au voisinage de la zone humide, c'est surtout des sols dunaires de culture de mil, sur lesquels la principale végétation ligneuse est constituée d'espèces introduites comme EUCALYPTUS camaldulensis et ANACARDIUM occidentale, ainsi que l'espèce locale endémique de la zone qui est BORASSUS aethiopiun. L'herbacée la plus présente sur ces sols en véritable peuplement est ANTHEPHORA nigrítana qui, en période de reproduction des oiseaux d'eau leur sert d'habitat de choix. Cette espèce, présente aussi bien dans la zone humide que dans les régions voisines, constitue un maillon important de l'une des chaînes trophiques. De développement pluriannuelle, l'espèce végète chaque année de la même souche après brûlis en donnant de jeunes pousses très appréciées par les animaux. C'est de cette espèce que tout le bétail survit jusqu'à l'hivernage où commence à se développer dans la zone humide, la seconde espèce fourragère qui est ECHINOCHLOA stagnina. Utile comme habitat de reproduction des oiseaux d'eau et des poissons, elle permet aussi le développement de plusieurs éléments utiles à leur alimentation.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Unique
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		1		Unique

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Antheophora nigrítana</i>		
<i>Echinochloa stagnina</i>	pied-de-coq du Niger	
<i>Mimosa pigra</i>	Amourette	
<i>Nymphaea alba</i>	nénuphar blanc	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Potentiellement	Aucun changement

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Alestes baremoze</i>	Péré				
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Citharinus citharus</i>					
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clarias anguillaris</i>	Silure du Sénégal				
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Distichodus brevipinnis</i>					
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Heterobranchius bidorsalis</i>					
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Heterotis niloticus</i>					
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Hyperopisus bebe</i>					
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Polypterus senegalus</i>					
CHORDATA/SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

La pluviométrie annuelle moyenne de la zone est de 795,2 mm et la température maximale moyenne est de 35,6°. L'humidité relative moyenne la plus forte : 97%, se situe au mois d'août et la plus faible 17% se situe en février et mars.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La zone humide est une plaine d'inondation hydromorphe de nature argileuse et organique arrosée par un cours d'eau permanent et un cours d'eau temporaire. Le sol, de formation sédimentaire est très riche pour la production végétale.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le régime hydrologique est caractérisé par une période d'inondation de 4 à 5 mois alimenté à partir d'Août par les pluies diluviennes locales de cette période, et à partir de Novembre par les crues provenant du delta central amont du fleuve Niger. Le retrait progressif des eaux atteint les niveaux les plus bas en Mars dans le fleuve principal avec un assèchement total de toute la zone d'inondation. Ils se forment un chapelet de mares dans le cours d'eau temporaire.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau La couleur de l'eau est en général beige-clair et assez limpide. Après les premières pluies, l'eau devient rougeâtre.

(ECD) Température de l'eau Les variations annuelles de température de l'eau observées oscillent entre 31,4°C en Mai et 17,9° C en Décembre.

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le PH relevé en surface varie entre 7,0 et 8,8, mais en général, il est voisin de la neutralité. Pendant la saison sèche, le PH se situe autour de 8 (évaporation et concentration des sels calcaires).

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Elle est chargée de sable et de nombreuses particules en suspension.

(ECD) Conductivité de l'eau La conductivité observée (K20 en micros/cm) varie entre 32 et 77 en surface.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex. poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Faible

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- L'autorité publique qui a la juridiction territoriale sur la zone humide est l'Etat du Niger
 - L'autorité qui a la juridiction fonctionnelle en vue de la conservation est le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification à travers la Direction de la Faune de la Pêche et de la Pisciculture.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction de la Faune de la Chasse, et des Parcs et Reserves

Adresse postale:

BP : 575

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	région du W		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I la Réserve naturelle intégrale Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

Autre information

Un local de gestion est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1. Awaïss A. 1997, « Zones humide du Niger (Inventaire et Potentiel), MHE - DFPP (Projet Zones Humides du Niger),
2. Awaïss A. ; Seyni Seydou, 1999, « Utilisation durable de l'eau, des zones humides et de la diversité biologique dans les écosystèmes partagés (Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo). MHE-DFPP ; Acte du Séminaire Atelier sous-régional tenu à la Tapoa, Niger du 16 au 20 novembre 1998.
3. E. Coënen ; 1987 ; « Résultats des études ichtyo-biologiques sur le Niger », rapport préparé pour le projet de développement des pêches. PNUD, Rome, 1987.
4. Seyni S. ; Alio M. ; Amadou H. ; 1987, « Contribution à l'élaboration d'un plan de gestion des zones humides du Niger (Département de Tillabery).
5. Olivier G. ; 1998, « Echassiers, Canards et Limicoles de l'Ouest africain »
6. Mullie; Salifou; Brouwer ; Kounou, 1993 "Les zones humides du Niger et leur importance pour les oiseaux »
7. SKINNER, ZALEWSKI ; cop 1995
8. DUGAN - UICN – 1992, « La conservation des zones humides : problème actuel et mesures à prendre »
9. Ambouta K. ; Kristensen 1994, « Atelier sur les zones humides du Niger, Tapoa du 2 novembre au 5 novembre 1994 », Rapport de synthèse.
10. Atelier de formation dans le cadre du Projet : « oiseaux migrateurs et zones humides du Niger » (OMPO) Tahoua du 10 au 19 juillet 2000.
11. Moussa K.A. SAE, août 1998 - Gaya - PAIGLR , "Etudes des zones humides dans la zone d'intervention du PAIGLR": cas du terroir d'Albarkey Isé.
12. SAE Gaya, décembre 1997, "Projet de gestion participative des zones humides de l'arrondissement de Gaya et du secteur de Ouna"
13. Idée Adamou TDR4 Eaux et forêts IPDR – Kollo, Mémoire de fin d'études : "Possibilités d'exploitation de la faune sauvage dans les rôneraies du Dallol Maouri et du fleuve Niger"
14. J-C MICHA (1997/1999 ; "Aménagement et gestion des écosystèmes aquatiques" UAMD Faculté d'agronomie / CRESA
15. I. Okezie Akobundu et C.W Agyakwa ; 1989, □ Guide des adventices d'Afrique de l'Ouest□□; IITA, Ibadan (Nigeria). 15.
16. Services :- PLAN – Gaya ; SAE – Gaya ;SAA – Gaya ; SAEIA – Gaya ; PADEL – Gaya ; PAIGLR – Gaya ; Météorologie – Gaya.
17. FOUSSEINI HASMIYOU ; janv. 2000, "Indicateurs d'existence des avantages potentiels d'une zone humide de type « M » : cas de la rivière SARA dans la Préfecture d'Assoli au Toga", Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS - CRESA / Niamey)

(voir Rapports et documents additionnels pour la bibliographie complète)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Albarkey Isé (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 31-10-2017)



Albarkey Isé (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 31-10-2017)



Albarkey Isé (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 31-10-2017)



Albarkey Isé (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 31-10-2017)



Albarkey Isé (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 31-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription 2001-06-17